



TOUS MENAGES

DECEMBRE 2016

ASSENS SUR LA TOILE !

Toutes les informations de la commune sont disponibles sur le site officiel

www.assens.ch

Grâce à ce portail, vous êtes informés des décisions officielles, des démarches pratiques et administratives, ainsi que des loisirs ou manifestations. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à parcourir cet outil de communication.

ASSENS : JARDIN DE COULEURS ET DE SENTEURS D'ETE

Comme chaque année, notre village est formidablement décoré par des centaines de fleurs, toutes plus belles les unes que les autres.

Nous vous remercions sincèrement pour le soin que vous apportez à fleurir vos fenêtres et devantures de maisons, créant ainsi un magnifique jardin fleuri dans chaque quartier de notre commune.

RECENSEMENT ANNUEL DES CHIENS

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer au bureau du contrôle des habitants (tél. 021.886.06.33 – courriel : habitants.assens@bluewin.ch), jusqu'au 31 DECEMBRE 2016, dernier délai,

1. les chiens achetés ou reçus en 2016 ;
2. les chiens nés en 2016 et restés en leur possession ;
3. les chiens morts, vendus ou donnés en 2016 ;
4. les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 2015 et domiciliés chez le même propriétaire sont enregistrés d'office; il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

DEBLAIEMENT DE LA NEIGE SUR LES CHEMINS PRIVES

Nous vous informons que le déblaiement de la neige sur les chemins privés sera, cet hiver encore, assuré par les employés communaux. En revanche, la Municipalité se réserve le droit de réexaminer cette prestation pour l'année 2017-2018 et vous tiendra informés suffisamment tôt pour vous permettre, cas échéant, de vous organiser.

DECHETERIE COMMUNALE : 2 JANVIER 2017

La déchèterie communale sera fermée le lundi 2 janvier 2017.

FERMETURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous vous informons que les bureaux du greffe municipal, de la bourse communale et du contrôle des habitants seront fermés du lundi 26 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017, compris.

**LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES DE NOËL
ET UNE HEUREUSE ANNEE 2017.**